



3, rue des Fenouillèdes – Parc d'activités Sud Roussillon
66 280 SALEILLES
Tél : 04.68.22.18.53 – Mail : contact@reart66.fr

EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

Séance du Lundi 15 Juin 2026

Date de la Convocation au Comité Syndical	Nombre de conseillers Titulaires en exercice	Nombre de conseillers Suppléants en exercice	Présents	Procurations	Voix	Absents
08/06/2026	40	40	27	1	28	13

Délibération N° 2026 – 58

L'an deux mille vingt-six et le quinze juin, le Comité Syndical du Bassin Versant du Réart, de ses affluents et de l'étang de Canet-Saint Nazaire, **convoqué le 08 juin 2026**, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Saleilles, sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude TORRENS, Président**.

Etaient présents :

MMES. Myriam DARDENNE _ Marie-Ange DESTAVILLE _ Jacqueline IRLES _ Maya LESNÉ _ Alexandra MAILLOCHAUD _ Stéphanie MARTINEZ _ Christine RODRIGUEZ _ Sylvie TORRES.

MS. Jean-Marc BASSAGET _ Germain BOCKTAELS _ Yannick CALLAREC _ Hervé CAMSOULINES _ Alain CORDERO _ Jordi DELCLOS _ Max FORT _ Jean-Louis FOUR _ Marc MODICA _ Jean-André MAGDALOU _ Christophe MANAS _ Jean-Charles MORICONI _ Patrice PARE _ Jean-François REGNIER _ Robert STEFAN _ Jean-Jacques THIBAUT _ Laurent TOIX _ Jean-Claude TORRENS _ Jean-Louis TORRES.

Etaient absents et excusés :

MMES. Isabelle DE NOELL-MARCHESAN _ DUGOR-SUCH Sandrine _ Catherine LAURENT _ Myriam POLATO.

MS. Michel AMOROS _ Thierry DEL POSO _ Steve FORTEL _ DE MAURY Loïc _ Philippe LEMAIGRE _ Antoine MELGAR _ Harold SOUILLER _ Max TIBAC _ Pierre ORTAL.

Avaient donné procuration :

M. Harold SOUILLER à Maya LESNÉ.

Assistaient également à la séance :

MMES : BOSSOREIL Sandrine _ PERRÉE Isabelle _ PLAGNES Christelle _ VERGNES Lorie.
MS. JORDA Edmond _ MIVIÈRE Roland.

A été élu secrétaire de séance :

M. Max FORT

**Autorisation de signature d'un accord-cadre multi attributaires à bon de commande passé selon la procédure adaptée pour des travaux d'entretien et de restauration de la végétation du bassin versant de l'Etang de Canet-St-Nazaire
2026-2030**

Dossier présenté par : Christophe MANAS, Vice-Président

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette délibération. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le rapporteur expose à l'assemblée que le présent accord-cadre multi attributaire à bon de commande à pour objet l'entretien et la restauration de la végétation sur le bassin versant de l'Etang de Canet-St-Nazaire pour la période 2026-2030 (4 ans).

La présente consultation a fait l'objet d'une procédure adaptée dans les conditions définies dans le code de la Commande Publique.

Le marché revêt la forme d'un accord-cadre à bons de commande à 2 lots et 2 entreprises par lot, sans montant minimum et avec un montant maximum de 800 000 euros HT pour le lot 1 à dominante mécanique et 200 000 euros HT pour le lot 2 à dominante manuelle.

Il s'exécute par l'émission de bons de commande selon le plan pluriannuel de restauration et d'entretien de la végétation en cours et des besoins exprimés par le pouvoir adjudicateur.

Le présent marché fait suite à un précédent marché d'une durée maximale de 4 ans.

Les travaux concernés par le présent marché s'inscrivent dans une démarche de restauration écologique et de gestion durable des milieux aquatiques. Il s'applique sur l'ensemble du bassin versant. Les prestations comprennent :

TRAVAUX PRELIMINAIRES

- Installation et repliement de chantier ;

TRAVAUX FORESTIERS

- Débroussaillage mécanique et manuel de la végétation à partir des berges, sur les atterrissements ou dans le lit du cours d'eau ;
- Abattage, débardage, billonnage d'arbres de différents diamètres ;
- Elagage de branches d'arbres, étêtage ;
- Dessouchage ou rognage ;
- Enlèvement d'embâcles ;

TRAVAUX ECOLOGIQUES

- Scarification/Ripage d'atterrissement ;
- Déplacement ponctuel de sédiments ;
- Terrassement déblai/remblai ;
- Fourniture et plantation de saules ;
- Gestion des espèces invasives (broyage, fauche, arrachage manuel ...) ;
- Gestion des déchets.

Un avis d'appel public à la concurrence (AAPC) a été publié dans son texte intégral Le 17/02/2026 dans www.midilibre.fr Ed. du 66. Le dossier de consultation des entreprises (DCE) était téléchargeable sur le profil acheteur par voie dématérialisée jusqu'au 28/04/2026 à 12h.

Le rapporteur mentionne les critères de jugement prévoient l'attribution du marché à l'entreprise qui présente la meilleure offre appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Prix des prestations (60%)

Le critère prix est analysé au regard du total du Détail Quantitatif Estimatif Non Contractuel (DENC), basé sur les prix du Bordereau des Pris Unitaires (BPU).

2. Qualité de l'offre technique (40%)

- l'adéquation du personnel affecté et du matériel dédié à l'opération 20 %;
- la pertinence et adéquation de la méthodologie d'intervention proposée 15%;

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette délibération. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R. 421-5 du Code de la Justice Administrative.

- la prise en compte de l'environnement 5%;

Le rapporteur indique que le SMBVR a reçu 6 offres pour le lot 1, toutes recevables :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	SOCIETE GIRONDINE D'EQUIPEMENT 1, route de Targon 33670 BLESIGNAC Tel : 05.56.72.18.50 Email : contact-sge@orange.fr SIRET : 434 555 009 00019
2	MAURAN PATRICK 80, Cami del Mas Mauran 66300 MONTAURIOL Tel : 06-03-01-90-01 Email : Mauran.patrick@gmail.com SIRET : 440 834 901 00017
3	SEBE SAS 2674 CHEMIN DE MAILLOLES – 66000 PERPIGNAN contact.sebe66@gmail.com Tél : 06 29 14 66 19 Siret : 823 712 880 00025
4	S.E.R.P.E (Société d'Entretien et de Restauration du Patrimoine et de l'Environnement) Agence de PERPIGNAN – Contact : José DA SILVA – Responsable d'agence 1, rue Léon Foucault – Mas Bruno - 66000 PERPIGNAN Tel : 04 34 29 82 04 – SIRET : 345 154 694 00243
5	SAS TDA Chemin de la Carrerasse – ZA de St André – 66700 ARGELES SUR MER contact@sastda.fr Tel : 04-68-95-94-40 Fax : 04-68-81-45-53 SIRET : 421 001 355 00013
6	SARL ACTIFOREST ZI de Pastabrac - 11 260 ESPERAZA sarl.actiforest@orange.fr Numéros de téléphone et de télécopie : 04.68.69.80.52 Numéro SIRET : 431 527 795 00030

Le rapporteur présente l'analyse détaillée des offres et propose qu'il ne se fasse pas de négociation. A l'issue de l'analyse, le classement suivant a été dressé pour le lot 1 :

Critères	SGE	MAURAN	SEBE	SERPE	TDA	ACTIFOREST
prix sur 60	28.61	45.56	34.19	46.50	36.57	60
technique sur 40	28	34	29	36	29	29
TOTAL	56.61	79.56	63.19	82.50	65.57	89.00
Ordre	6	3	5	2	4	1

Pour le lot 2, le rapporteur indique avoir reçu qu'une offre recevable :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET du candidat individuel ou du mandataire (en cas de groupement d'entreprises candidat)
1	3CM NATURE 12, rue Honoré de Balzac 31700 BLAGNAC Tel : 06-51-46-90-43 Email : 3cmnature@gmail.com SIRET : 882 263 072 00010

Le rapporteur présente l'analyse détaillée des offres et indique qu'il ne se fera pas de négociation, le classement de l'offre est dressé pour le lot 2 :

Critères	3CM
Prix sur 60	60
Technique sur 40	35
TOTAL	95
Ordre	1

Le rapporteur propose d'attribuer le marché pour le lot 1 aux 2 entreprises les mieux disantes :

SARL ACTIFOREST

ZI de Pastabrac - 11 260 ESPERAZA
 sarl.actiforest@orange.fr
 Numéros de téléphone et de télécopie : 04.68.69.80.52
 Numéro SIRET : 431 527 795 00030

S.E.R.P.E (Société d'Entretien et de Restauration du Patrimoine et de l'Environnement)

Agence de PERPIGNAN – Contact : José DA SILVA – Responsable d'agence
 1, rue Léon Foucault – Mas Bruno - 66000 PERPIGNAN
 Tel : 04 34 29 82 04 – SIRET : 345 154 694 00243

Le rapporteur propose d'attribuer le marché pour le lot 2 à l'entreprise la mieux disante :

3CM NATURE

12, rue Honoré de Balzac 31700 BLAGNAC
 Tel : 06-51-46-90-43
 Email : 3cmnature@gmail.com
 SIRET : 882 263 072 00010

Le conseil Syndical, invité à se prononcer,

**Vu le code général des collectivités territoriales,
 Vu le code de la commande publique,
 Vu le rapport d'analyse des offres en date du 04 juin 2026**

Considérant que le rapport d'analyse des offres permet de déterminer les offres les mieux disantes,

Le comité, ouï l'exposé du Vice-Président et après en avoir délibéré :

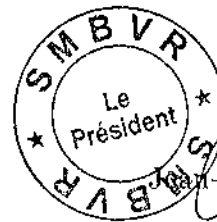
- **APPROUVE** sans négociation la passation de l'accord cadre à bons de commande, selon la procédure adaptée, pour les travaux d'entretien et de restauration de la végétation du bassin versant de l'Etang de Canet-St-Nazaire 2026-2030 pour une durée de 4 ans non renouvelable dont le montant maximal s'élève à 800 000 euros HT pour le lot 1 avec les entreprises SARL ACTIFOREST et S.E.R.P.E (Société d'Entretien et de Restauration du Patrimoine et de l'Environnement) et dont le montant maximal s'élève à 200 000 euros HT pour le lot 2 avec l'entreprise 3CM NATURE.
- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer le marché et tout acte utile en la matière.

Pour : 28 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président

PRÉFECTURE
PYRÉNÉES-ORIENTALES
19 JUIN 2026
COURRIER



Jean-Claude TORRENS
Jean-Claude TORRENS

